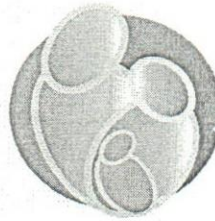


CNPS
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul



NSIF
National Social Insurance Fund
You will never live alone



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° M37/20/DG/CNPS DU 05 OCT. 2020

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert
n° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juillet 2020

pour les travaux de construction d'une clôture sur le terrain CNPS d'une superficie de 05 hectares à Afanoyoa.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juillet 2020 relatif aux travaux de construction d'une clôture sur le terrain CNPS d'une superficie de 05 hectares à Afanoyoa ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 24 août 2020 ;
- VU la lettre n° 3760/20/CNPS/DG du 10 septembre 2020 relative à la mise à disposition des offres ;
- VU la lettre n° 68/20/CNPS/CIPM du 15 septembre 2020 relative à la mise à disposition des offres ;
- VU la lettre n° 3899/20/CNPS/DG du 22 septembre 2020 relative à l'attribution du Marché ;
- VU le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de septembre 2020 ;
- VU la lettre n° 79/20/CNPS/CIPM du 30 septembre 2020 relative au réexamen des offres.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire **Groupement ETS MAITRISE & ETS SEUR BP: 14373 Yaoundé** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juillet 2020 pour les travaux de construction d'une clôture sur le terrain CNPS d'une superficie de 05 hectares à Afanoyoa, au montant de **FCFA HTT 184 322 460 (cent quatre-vingt-quatre millions trois cent vingt-deux mille quatre cent soixante)** après rabais de 16% et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM
- DFC
- DAG/SM
- DECT



Yaoundé, le

05 OCT. 2020

Alain Olivier Mekala
Alvondo Akame

CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul



NSIF

National Social Insurance Fund
You will never live alone



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 54 /20/DG/CNPS DU 05 OCT. 2020

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/20 DU 22 JUILLET 2020**

relatif aux travaux de construction d'une clôture sur le terrain CNPS d'une superficie de 05 hectares à Afanoyoa.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats l'Appel d'Offres National Ouvert n° 14/AONO/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juillet 2020 relatif aux travaux de construction d'une clôture sur le terrain CNPS d'une superficie de 05 hectares à Afanoyoa, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	Groupement ETS MAITRISE & ETS SEUR BP: 14373 Yaoundé	184 322 460 après rabais de 16%	04 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 05 OCT. 2020

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



Alain Olivier Mekulu
Mwendo Akame